9 ; année — Ottawa, Lundi, 10 Janvier 1887 — No. 2

ABONNEMENT

Par année.....$3.00
Pour six mois.....1.50
Pour quatre mois.....1.50

Édition Hebdomadaire.....$1.00

Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....$0.10
Tous les jours.....0.05
Trois fois par semaine.....0.06
Une fois la semaine.....0.08
Avis de Naissance, Mariage ou Décès .50

La Société de Publicité,
Propriétaire.

LE CANADA

Ottawa. 10 Janvier 1887

LA PAROLE EN ACTIONS

Malgré les répudiations publiques du *Mail* par Sir John A. Macdonald et les autres ministres, les libéraux continuent à vouloir regarder ce journal comme l'organe du parti et agissant avec l'assentiment de Sir John.

Mais voici plus que des paroles, voici un acte de la part du gouvernement qui prouve que Sir John est sincère dans sa répudiation du *Mail :* nous voulons parler de la nomination du nouveau sénateur français dans Ontario, l'honorable M. Charles E. Casgrain.

Cette nomination est doublement une répudiation de la campagne du *Mail* à l'égard de l'influence française croissante dans Ontario ; premièrement, par le fait même de la nomination d'un Canadien français et secondement parce que ce Canadien avait, à la date du 15 décembre 1886, condamné dans les termes les plus sévères possibles la conduite du *Mail* et cela dans une adresse présentée à sir John A. Macdonald lui-même lors de sa visite dans le comté d'Essex.

Voici ce que M. le docteur Casgrain, aujourd'hui l'honorable sénateur Casgrain, disait en sa qualité de président de l'association libérale conservatrice d'Essex-nord, dans l'adresse présentée à Sir John le 16 décembre dernier :

" Nous regrettons grandement et désapprouvons la conduite du *Mail* qui traite les questions de religion et de races d'une manière destinée à blesser les plus tendres susceptibilités de nos concitoyens ; cette conduite dans un pays mixte comme le nôtre ne peut être que dommageable. Une telle conduite de la part d'un journal qui a reçu à son origine le support des conservateurs, et qui même maintenant aspire à conduire le parti conservateur dans cette province, est en contradiction avec le passé du parti conservateur et avec l'exemple que vous avez donné dans votre longue carrière pendant laquelle vous vous êtes efforcé en homme d'état à vues larges, tolérant et progressif, d'harmoniser, unir et solidifier notre population et non pas d'accentuer davantage des points inévitables de différence. "

La nomination au poste de sénateur de l'homme qui a prononcé ces paroles indique de la façon la plus claire possible que Sir John A. MacDonald ne joue pas la comédie, comme les libéraux l'en accusent, puisqu'il nomme à un haut poste d'honneur l'homme même qui a censuré si fièrement la conduite du *Mail.*

NOS ECHEVINS CANADIENS FRANÇAIS

Le nouveau Conseil tel que constitué d'après les dernières élections sera l'un des meilleurs qui ait encore existé à Ottawa.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en mettant sous leurs yeux quelques notes biographiques sur nos échevins Canadiens-français :

L'ECHEVIN GERMAIN

est le représentant du quartier By, il fut élu en premier lieu en 1883 ; il fit ses preuves dans les comités des finances et des Règlements et dans le comité des marchés en 1884 M. Germain aura terminé sa quatrième année comme membre du conseil à la fin de son terme d'office actuel.

L'ECHEVIN DESJARDINS

est le représentant du quartier Ottawa ; il est natif de St. Jean Port Joli. Il fit ses études au Collège de Lévis et au Séminaire de Québec. Il fut plus tard opérateur télégraphiste sur la ligne du Grand Tronc à Danville, Warwick et Arthabaska. M. Desjardins vint à Ottawa en 1869. Il occupa d'abord un emploi comme télégraphiste et devint ensuite agent local pour les billets du chemin de fer Grand Tronc, position qu'il quitta pour s'occuper d'assurance à son propre compte. M. Desjardins fut aussi agent local pour le chemin de fer Q. M. O. et O., durant près de deux ans. Il fut élu échevin en 1883 et représente le quartier Ottawa depuis ce temps. En 1884, il fut nommé président du comite des règlements et d'autres comités. Il fut aussi nommé président de la Société St. Joseph durant deux termes et vice-président de la Société de Secours Mutuels et de l'Institut Canadien. Il est aujourd'hui l'un des directeurs de la Société de Colonisation du Lac Témiscamingue M. Desjardins a toujours été favorable à la re distribution des quartiers et ses actes au Conseil ont toujours été bien vus des contribuables.

L'ÉCHEVIN DUROCHER

est natif de St Antoine de la rivière Chambly où il naquit en janvier 1844. A la mort de son père, M. Durocher, alors petit garçon, se rendit à Longueuil où il suivit les cours d'une école durant quatre années.

Plus tard, il s'établit à Verchères où il commença à s'occuper de cordonnerie. Il n'avait que 17 ans lorsqu'il vint à Ottawa, et ce n'est qu'après cinq ans de travail pour d'autres qu'il s'établit dans la ligne qu'il tient aujourd'hui et qui lui rapporte de bons bénéfices.

Il entra au Conseil pour la première fois en 1874, et fut le représentant du quartier By durant un an. En 1883, il fut de nouveau réélu et depuis cette époque il n'a cessé de travailler dans l'intérêt de la ville avec ses collègues du Conseil. En 1883, il était président du comité des impressions ; en 1884, il fut nommé président du comité des marchés et en 1885 le comité des propriétés le choisit pour son président.

M Durocher a travaillé énergiquement à doter nos marchés d'un système d'égoût de première classe. Il est généralement estimé et sa popularité dans la basse ville est tellement grande qu'il est certain d'une réélection à chaque fois qu'il sollicitera les suffrages des contribuables de cette localité.

Nous regrettons que le format de notre feuille ne nous permette pas de mettre en relief tous les autres membres du Conseil, dont la plupart sont de vieilles et intimes connaissances de nos lecteurs. Nous pouvons ajouter en toute sincérité que le Conseil, tel que constitué, rencontrera les vues de tous les contribuables et que les intérêts de la ville d'Ottawa seront sauvegardés. Ce n'est que le 17 courant que le nouveau Conseil aura sa première réunion ; c'est alors que l'on pourra juger à l'œuvre les pères de la cité sous la présidence du nouveau maire d'Ottawa, M. McLeod Stewart.

—Hier a été lu au prône les décrets du concile de Québec contre les mariages contractés devant les ministres protestants. On a lu aussi la partie de la circulaire mettant les électeurs en garde contre la vente de leur suffrage, et leur recommandant de choisir pour les représenter des hommes au caractère intègre et religieux.

LE MONDE POLITIQUE

Nous sommes en mesure d'affirmer que cette note qui fait le tour de la presse libérale au sujet de la démission prochaine de l'honorable M. Costigan, parce que Sir John A. MacDonald serait mécontent des Irlandais, est complètement fausse. La politique de Sir John A. MacDonald est de rendre justice à toutes les races qui habitent le Canada, Anglais comme Français, Irlandais comme Allemands, et il ne lui est jamais venu à l'idée de renvoyer de son cabinet le représentant le plus autorisé et le plus digne des Irlandais catholiques en Canada.

Le *Mail* de samedi annonce que tous rapports ont cessé entre lui et les chefs du parti conservateur, et qu'à l'avenir il ne veut pas être plus responsable des actes du parti conservateur, que le parti conservateur ne veut être responsable de ses écrits. Il déclare qu'il est parfaitement indépendant des partis et qu'il frappera aussi bien sur le parti conservateur que sur le parti libéral, lorsqu'il le jugera à propos.

ELECTIONS MUNICIPALES

A midi, aujourd'hui, à l'Hôtel de Ville de Hull, les nominations suivantes de candidats à la charge d'échevin, ont été faites par le président de l'élection, M. l'échevin Graham.

QUARTIER NO 1

M. le Dr Scott, présenté par MM E B Eddy, S S Cushman, A D Mc Callum, W H Lyons, F H Birks, J W Brodhead, Nérée Tétreau, R J Nesbitt, John Walker, George W. Walker, William Feely, etc.

QUARTIER NO 2

M. Chs Leduc présenté par MM. E B Eddy, J D Hanson, B DeRepentigny, H Gravelle. K D Graham etc.

M. Magloire Dumontier, présenté par MM. Ste Marie, Barrette, Urbain Viau, Chs Hébert, J B Hebert, Ed Landry, Hilaire Renaud, J B Bessette, Firmin Girard, Ernest Bissonnette.

QUARTIER NO 3

M. Ed Landry, présenté par MM. Alexis Goyette, Etienne Paud'homme, Jacques Léonard, Isaac Laframboise, Frs Ranger, Ed Mousseau, Em Dorion sr, Michel Navion, William McEwan, Basile Dompierre, T C Sabourin et 50 autres.

M. T Viau, présenté par MM E B Eddy, S B Cooke, Alfred Lane, P D Chénier, H A Goyette, J A Fortin, H F Bédard; W F Scott, etc

M A Morin, présenté par MM Anthyme Carrière, J B Lebuis, Joseph Lapierre, Nap Simard, Marcel Dagenais, Augustin Biroleau, Israël St Pierre, Cyrille Charon, Félix Charon, etc.

QUARTIER NO 4

M. Alfred Rochon, avocat, présenté par MM Damien Richer, Modeste Martel, Dr Beaudin, W J Fréchette, Moïse Laverdure, P D Chéné, Treffié St Jean, Joseph Daoust, Jos Marion, Chs Dessaint, F Desjardins, Basile Carrière, T Sauvageau, etc.

QUARTIER NO. 5

M. Thomas Fortin, présenté par MM. Andrew Drummond, Alex Miller, Denis Murphy, Alexis Daoust, J A Viau, Joseph Viau, père ; Adolphe Gatien, Antoine Moncion, etc.

M. Paul T C Dumais, présenté par MM. J B Bazinet, Alex Chevrier, Frs Belanger Joseph Reinhardt, Cuthbert Bordeleau, Joseph Lapointe, Joseph Gunner, Joseph Desroche, J B Tessier, Sylvain St Jean, Antoine Mondion, Euzèbe Carrière, Tancrède Carrière, Félix Boucher, Joseph Augé, Normand Tellier, Alexis Marcoux, etc.

Un Emploi de Representant est offert dans chaque ville pour la vente à crédit des obligations à lots des villes de Paris, Marseille, Lyon, du crédit foncier de France etc., payables 5, 10, 20 et 50 francs par mois. Ecrire à M. le secrétaire de la CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, société constituée le 4 mai 1886, 116, Place Lafayette, 116, à Paris.

TELEGRAPHIE

Go West

Montréal, 8.— Deux Canadiens-français de Saint-Pie, comté de Provencher, MM. Magloire Dansereau et Olivier Robert, sont venus à Montréal entreprendre une croisade en faveur de l'emigration au Manitoba. M. Dansereau habitait autrefois la côte Saint-Paul et M. Olivier Robert, Boucherville. Il y a moins de dix ans que tous deux ont émigré au Manitoba où ils ont fort bien réussi.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Allez chez Chevrier Frères pour vos encadrages—Le seul magasin où ils seront faits au prix coûtant—466 rue Sussex.

Carte

Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux joues leur teinte vermeille perdue par suite de maladie ; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris.

AVIS

SOCIETE ST. ANTOINE DE PADOUE.

Les membres, qui ne le sauraient pas déjà, sont par les présentes avertis que les Constitution et Règlements de notre société tels qu'amendés et en force le 1er novembre 1886 ont été imprimés sous forme de livret, et que chaque membre peut s'en procurer un exemplaire en s'adressant à M. le Bibliothécaire et en payant 10 cents ; et

Qu'à la séance du 2 décembre dernier l'amendement suivant a été ajouté aux règlements suivant la forme voulue, savoir : " Qu'à la mort de la femme d'un membre, " la Société paiera une somme égale à dix " centins par membre composant la Société, laquelle somme devra servir à dé- " frayer les frais d'enterrement de telle " femme ; que ces dix centins seront payés " à la Société entre les mains du Bibliothé- " caire dans le délai d'un mois à compter " de la date de l'avis officiel de tel décès, " excepté le premier paiement qui devra " se faire dans les trente jours à compter " du 1er décembre courant (1886). Que le " défaut de paiement des dix centins dans " le délai fixé entrainera la perte des bénéfices payables aux membres comme dans " le cas de non paiement des contributions " mensuelles."

Par ordre,
F. X. R. SAUCIER,
Sec.-Correspondant

Ottawa, 5 janvier 1887.

EMPLOI DEMANDE—Un homme désirant se rendre généralement utile demande une situation, s'adresser au bureau du Canada.

A VENDRE—Deux chevaux à bas prix dont un de travail et l'autre pour voiture de promenade ou "express." Pour plus amples informations s'adresser à l'Etal 21, Marché By.
29 nov. 1886 – 1m.

ON DEMANDE 15 femmes et filles pour travailler au " Ottawa Rag Store ". S'adresser immédiatement au No 257, rue Cumberland.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription " Soumission pour Appareil de Chauffage à l'eau chaude, edifice du Bureau de Poste, Hull, P. Q. " seront raçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI, le 19 courant pour la construction et l'achèvement d'un

Appareil de Chauffage à l'Eau Chaude

AU

Bureau de Poste, etc., à Hull, P.Q.

Les plans et devis pourront être vus au département des Travaux Publics, Ottawa, et après SAMEDI, le 8 courant.

Les soumissionnaires sont de plus avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération, si elle n'est faite sur les formules imprimées fournies, et signées de leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque ACCEPTÉ, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.
A. GOBEIL,
Secrétaire

Dept. des Travaux Publics,
Ottawa, 3 janv., 1887.

XMAS

TOBOGGAN
Amelioree "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

Raquettes

Grand assortiment à bon marché !

Couvertes pour chevaux, au prix coûtant ; se vendant rapidement. Pôles pour rideaux aux bas prix ordinaires, transparents avec dessins d'ornement pour fenêtres et rouleaux automatiques, seulement 95 centins.

LAMPES ELECTRIQUES
$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE
NATIONALE DE COLE,
160 RUE SPARKS,
OTTAWA.

B. G. & Cie.

BIG PUSH.

Tapis à Sacrifice.

237 Pièces de tapis Brusselles et Tapisserie à vendre cette semaine

Conditions comptant.

Strictement un seul prix.

BRYSON, GRAHAM et Cie.,
150, 152, 154, rue Sparks.

LA GRANDE VENTE
—A—
MOITIE PRIX
—CHEZ—
WOODCOCK

D'Articles de Modes, Plumes, Dentelles et articles de goûts

est commencée ce matin (JEUDI.)

VENTE SANS RESERVE

Pour de bons marchés, Venez à bonne heure et voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

Bonne Chance ! !

Dix mille pièces de belle
TAPISSERIE
venant d'être reçues, seront vendues à 5 CENTINS la pièce.

CHEZ
P. C. GUILLAUME
LIBRAIRE
Coin des rues SUSSEX ET YORK,
Ottawa.

Ottawa 11 déc. 1886—1janv.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur Argand,

Pouvoir d'éclairage sans précédent Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Prend cheminé ordinaire. Absolument sur, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remontée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres bruleurs, est enlevée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT
Marchand de Vaisselle, Lampes, etc.,
114 rue Rideau
Ottawa. 4 nov. 1885—

Nouvel Etablissement
DE
RELIEUR
TENU PAR
Joseph Masse,
RUE SUSSEX,
(En haut du magasin de A. D. Richard.)

M. MASSE ayant fait l'acquisition de toutes les machines requises pour la confection des Livres. Blancs, Reliures de luxe et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir un atelier à l'adresse ci-haut désignée. Par sa longue expérience dans cette ligne d'affaires, il est en mesure de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Toute commande exécutée avec soin et promptitude et à des prix modérés.

JOSEPH MASSE
Ottawa 10 novembre 1886—

Tapis, Tapis, Etc
MAISON DE TAPIS
D'OTTAWA.
A [illegible] les grand assortiment, les meilleurs, et les plus bas prix en fait de
[illegible], Tapis, Rideaux,
Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte.
à la
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA
148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie;
Ottawa

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON RECEVRA à ce Bureau, jusqu'à Mardi le 25ème jour de Janvier, 1887, des soumissions cachetées et adressées au soussigné, avec la suscription, "Soumission pour Travaux du Havre de Midland," pour la construction de travaux à Midland, Comté Simcoe, Ontario, suivant le plan et le devis que l'on pourra voir sur demande chez M. le préfet de Midland, au bureau de l'Ingénieur résidant de la Division Midland du chemin de fer Grand Tronc, a Peterboro et au bureau du Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ou l'on pourra obtenir des formules de soumission imprimées.

Les soumissionnaires sont priés de faire un examen personnel de la nature des travaux à faire ainsi que de la localité ou les travaux doivent être faits. Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et signées par les soumissionnaires mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque "accepté" fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics pour la somme de $1,000. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 29 Dec. 1886.